

3
DECEMBRE 2019

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

L'atelier territorial de Mary-sur-Marne

Espace Pierre Meutey - La Pyramide -
Mary-sur-Marne





L'ATELIER TERRITORIAL MARY-SUR-MARNE

LE BILAN



Le Département de Seine-et-Marne remercie l'ensemble des participants pour la richesse des débats et pour leur implication.

Les contributions constituent une matière particulièrement riche pour alimenter les réflexions autour du futur schéma départemental de développement de la lecture publique.

Accédez à l'ensemble des comptes rendus des ateliers territoriaux sur le site internet dédié à la démarche :



www.mediatheques77etvous.fr



20 participants (élus, bibliothécaires salariés et bénévoles, services culturels de collectivités,...)



... réunis le **3 décembre** à la **Pyramide à Mary-sur-Marne**



... pour partager leur vision de la lecture publique dans les territoires des communautés d'agglomérations du Pays de Meaux et de la communes du Pays de l'Ourcq



1/ QUELLE VISION DE LA LECTURE PUBLIQUE ?

LE REGARD DES PARTICIPANTS
SUR LES BESOINS ET L'OFFRE
DE LECTURE PUBLIQUE DANS
LEUR TERRITOIRE



La bibliothèque actrice du lien social ?

- Des usagers qui viennent rechercher au sein des bibliothèques non seulement une offre de lecture publique, mais aussi des contacts, de la convivialité ;
- Des usagers qui peuvent également fréquenter les bibliothèques pour y trouver des réponses et des solutions à des problèmes et des **questions qui dépassent très largement l'offre historique et « habituelle » des bibliothèques** : aide à la recherche d'emploi, aide aux démarches administratives....
- Cette situation effectivement constatée par tous les participants induit cependant de leur part des commentaires différents :
 - pour certains, ce sont des demandes qui caractérisent effectivement l'évolution des bibliothèques et de ce que les usagers souhaitent y trouver ; **une demande à laquelle les bibliothèques doivent donc mieux répondre** ;
 - pour d'autres, si effectivement ces demandes sont exprimées dans les bibliothèques, celles-ci ne sont cependant pas destinées à y répondre : ce ne serait en effet pas leur mission ni leur vocation ;
 - c'est en revanche la vocation d'organismes publics ou associatifs et les bibliothèques devraient alors être mieux ancrées dans le tissu partenarial pour bien orienter les usagers.
- **Dès lors si pour certains participants, les qualités et les atouts des bibliothèques, y compris les plus petites, résident dans leur capacité à agir pour « une bibliothèque moderne » (c'est-à-dire une bibliothèque à l'écoute des besoins divers des usagers),**
pour d'autres, les partenariats avec des structures relais doivent être développés pour répondre aux demandes ne relevant pas des missions des bibliothèques.



L'importance d'une offre de proximité

- **Permettre aux usagers de venir, faire connaître les bibliothèques, répondre aux attentes exprimées, suppose une réflexion quant à l'aménagement du territoire du point de vue de la lecture publique qui reste encore à développer**
 - si les usagers expriment en effet le **besoin de proximité**, ils attendent aussi une offre de service qui réponde à leurs attentes;
 - toutes les bibliothèques ne peuvent pas répondre à ce double enjeu et souvent les usagers (hors zone urbaine) se trouvent confrontés :
 - à une bibliothèque de proximité mais dont l'offre est insuffisante,
 - à la possibilité d'accès à une offre plus importante, mais au terme d'un déplacement qu'ils ne peuvent pas toujours accomplir.
- **Aussi pour les participants,**
 - si les territoires peuvent s'appuyer sur plusieurs bibliothèques importantes, ils comptent aussi de nombreuses bibliothèques dont la taille est insuffisante ;
 - s'il ne peut s'agir de couvrir l'ensemble du territoire de bibliothèques « aux normes », il convient de mieux penser les complémentarités, les synergies et l'aménagement du territoire ;
 - peut-être la réflexion à l'échelle communautaire peut-elle alors apporter une voie d'évolution en promouvant une organisation reposant sur une bibliothèque importante « au centre bourg » complétée d'établissements de proximité.
- Le maillage du territoire renvoie aussi pour les participants à la question de la gestion de la « volumétrie » de l'offre (par exemple les mangas) ou à la « modernité » de l'offre (jeux vidéo par exemple) que toutes les bibliothèques ne peuvent gérer alors qu'elles correspondent à de fortes demandes de la part des usagers.



Compétences et expertises : des difficultés constatées

- Outre la question de la vocation et de la compétence des équipes à répondre à des demandes qui relèvent donc pour certains d'autres organisations (recherche d'emploi, démarches administratives), les participants ont évoqué de relatives difficultés ou faiblesses dans certaines bibliothèques :
 - soit sur des domaines de compétences : le numérique notamment
 - soit en matière de Ressources Humaines : constatant leur engagement, les bénévoles eux-mêmes ont pu évoquer :
 - d'une part la difficulté croissante à mobiliser de nouveaux bénévoles pour des bibliothèques dont l'action repose sur leur présence,
 - d'autre part le constat d'exigences (techniques, administratives...) croissantes auxquelles il serait de plus en plus compliqué et lourd de répondre.



2/ QUELLES PRIORITÉS POUR DE DEMAIN ?

PERSPECTIVES ET PRIORITÉS
IDENTIFIÉES PAR LES
PARTICIPANTS POUR LA
PÉRIODE À VENIR DANS LEUR
TERRITOIRE



Quelles priorités identifiées pour les années à venir, pour mieux répondre aux attentes de la population?

- Les participants ont identifié **cinq domaines d'action prioritaires** sur le territoire pour les prochaines années :

1. Mieux écouter la demande

- pour répondre effectivement aux besoins et intégrer les différences entre les territoires
- pour trouver les leviers de la réduction de la fracture culturelle entre les territoires
- pour comprendre comment voir les bibliothèques davantage fréquentées

2. Agir pour la proximité

- afin d'aider les communes à maintenir des lieux de proximité
- afin d'offrir aux usagers un service de lecture plus proche

3. Proposer des lieux de proximité ET accessibles

- de manière à ce que les usagers les fréquentent effectivement
- pour que les bibliothèques ouvrent davantage
- pour qu'elles soient gratuites ?

4. Développer l'offre

- pour que les usagers aient un accès à davantage de collections
- pour que la plus grande diversité des offres soit un facteur d'attractivité pour de nouveaux publics
- pour diversifier l'offre par exemple en matière d'action culturelle

5. Agir pour le numérique

- pour que les bibliothèques puissent bénéficier d'équipements et de ressources numériques
- pour que davantage de bibliothèques répondent à cette attente : espaces numériques...



Quels besoins des acteurs du livre et de la lecture du territoire ?

- **Des ressources financières** plus conséquentes pour de nombreuses bibliothèques, dont les budgets de fonctionnement et d'investissement sont insuffisants et qui pourraient ainsi développer leurs espaces ; mais aussi **l'aide au développement des ressources humaines** pour des bibliothèques qui manquent de professionnels mais aussi pour motiver l'engagement de bénévoles ;
- **Un portage politique** et une implication plus forte des élus dans le développement de la lecture publique sur les territoires
- **Une aide à la « visibilité »** de l'offre de lecture publique par un soutien à un aménagement du territoire pertinent (meilleure « *dispersion des locaux* »), mais aussi par l'aide à la communication et la valorisation des bibliothèques ;
- **Des formations** pour accompagner le développement des compétences (notamment sur le numérique : « *aider à la familiarisation aux technologies nouvelles* ») ;
- **Développer la transversalité** entre les bibliothèques, favoriser les échanges entre professionnels mais aussi avec les bénévoles, valoriser et faire bénéficier chacun de la compétence et de l'expertise développée dans certaines bibliothèques (« *besoins de mise en réseau* » ; « *besoins de professionnalisation* »...) ;
- **Renforcer la proximité territoriale de la MD77 en installant un relai en Nord Seine-et-Marne** : si sa réactivité et son expertise sont fortement reconnues, la « concentration » de ses services au Mée-sur-Seine rend compliqué son accessibilité, notamment pour les formations, même si certaines sont organisées sur les territoires.



Le schéma de lecture publique sera utile si ...

- **Il concerne tous les territoires, tous les équipements** et ne se concentre pas sur des territoires, des types de bibliothèques plutôt que d'autres ;
- **Il aide au maillage et à l'aménagement du territoire** et contribue au développement d'une offre de proximité et adaptée aux demandes
- Il confirme ou développe le **soutien financier** du Département en investissement et fonctionnement aux bibliothèques
- Il organise et développe la **formation professionnelle et notamment dans des lieux déconcentrés**
- Il conduit la MD77 à mieux accompagner le territoire et les bibliothèques sur les questions de **diagnostic de territoire, de structuration des territoires** en termes d'équipement et d'équilibre de l'offre
- Il identifie des **domaines et des thématiques prioritaires** sur lesquelles il fait porter l'attention : par exemple les écoles primaires et secondaires
- Il conclut à la nécessité de **mettre en place une ou des antennes « locales » de la MD77**, pour une proximité avec les acteurs locaux, un travail sur les territoires plus développé que celui que permet la concentration des équipes au Mée-sur-Seine.



CONTACT

Médiathèque départementale



mediatheque@departement77.fr



01.60.56.95.00